

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04845 Numéro SIREN : 331 171 892 Nom ou dénomination : ENERGIES FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 88687

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-10-2020

N° DE DEPOT : 088687

N° GESTION : 1998B04845

N° SIREN : 331171892

DENOMINATION : ENERGIES FRANCE

ADRESSE : 5 R DE CASTIGLIONE 75001 PARIS

MILLESIME : 2019

ENERGIES FRANCE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'attention de l'Associé unique de la société,
ENERGIES FRANCE SAS
5, rue de Castiglione
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES FRANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 07 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 07 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Ulrich Maier

2020.09.22

18:49:34

+02'00'

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	9 627	9 627		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	2 630	2 630		
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	26 651		26 651	26 651
<i>Constructions</i>	189 261	142 030	47 232	52 162
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	22 369 418	16 502 306	5 867 112	6 056 828
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	236 764	210 499	26 266	29 568
<i>Immob. en cours / Avances & acompte</i>	772 523		772 523	155 131
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	20 325 071	13 254 589	7 070 482	7 811 108
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	17		17	17
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	43 931 962	30 121 680	13 810 281	14 131 464
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	4 818	4 818		
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	327 629		327 629	515 748
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	482 239		482 239	225 239
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	118 967		118 967	43 209
<i>Autres créances</i>	23 180 450		23 180 450	18 282 555
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>	177		177	118
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 114 280	4 818	24 109 462	19 066 869
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	68 046 242	30 126 498	37 919 744	33 198 333

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	30 211 368	30 211 368
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	475 000	475 000
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	821 883	821 883
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	62 586	62 586
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-1 441 500	-1 813 425
Résultat de l'exercice	922 519	371 924
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 051 856	30 129 337
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>	1 121 098	357 262
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 121 098	357 262
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	3 941 010	1 715 441
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	353 366	73 306
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	98 857	37 783
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	624 970	608 204
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	723 827	645 987
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	464 082	12 496
<i>Autres dettes</i>	264 504	264 504
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	5 746 789	2 711 734
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	37 919 744	33 198 333

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	1 770 183	1 009 684
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Autres produits</i>	751	1 216
Total	1 770 934	1 010 900
CONSOMMATION M/SES & MAT		
<i>Achats de marchandises</i>	194 886	179 322
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>		
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		
<i>Autres achats & charges externes</i>	364 084	380 197
Total	558 970	559 519
VALEUR AJOUTEE	1 211 964	451 381
CHARGES		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	215 989	200 185
<i>Salaires et Traitements</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	847 661	472 054
<i>Autres charges</i>		
Total	1 063 649	672 239
RESULTAT D'EXPLOITATION	148 315	-220 858
<i>Produits financiers</i>	867 544	1 268 084
<i>Charges financières</i>	1 382 126	992 182
Résultat financier	-514 582	275 902
<i>Opérations en commun</i>		
RESULTAT COURANT	-366 267	55 044
<i>Produits exceptionnels</i>	1 209 216	251 545
<i>Charges exceptionnelles</i>	337 579	96 314
Résultat exceptionnel	871 637	155 232
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-417 149	-161 649
RESULTAT DE L'EXERCICE	922 519	371 924

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ENERGIES FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 37 919 744 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 922 519 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/08/2020 par le Directeur Général.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES FRANCE a pour objet la construction et l'exploitation de centrales hydroélectriques et d'éoliennes, ainsi que l'octroi de garanties aux établissements bancaires.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis sur 1 an.

- Logiciels 1 an
- Autres Immobilisations incorporelles 1 an

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES

Jusqu'au 31/12/97, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Le calcul des amortissements est conforme aux dispositions comptables et fiscales généralement admises.

Ceux-ci ont été calculés selon le mode linéaire, soit :

- Installations complexes spécialisées 20 ans
- Génie civil durée résiduelle du contrat
- Agencements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 ans

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la quote-part des capitaux propres de la filiale est inférieure à la valeur comptable des titres, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

Dans le cas d'une situation nette négative, une provision pour risques financiers est constatée.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 1er janvier 2018.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Commentaires du Bilan

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations (cartes, modem ...) totalement amortis ou provisionnés.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2019 pour un montant total de 1 399 814 euros.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Conformément au principe défini précédemment, la valeur des participations inscrites au bilan a été analysée au 31/12/2019.

Le montant des provisions figurant dans le tableau joint de filiales et participations intègre les provisions pour dépréciation des titres et les provisions pour risques constatées.

1.3 STOCK

Le stock de pièces de rechange est déprécié à 100% pour obsolescence.

1.4 CREANCES

Les Créances Clients s'élèvent à 327 629 euros au 31/12/2019. Elles sont constituées de créances SOLVAY, EDF et de refacturations de frais de fonctionnement aux différentes filiales du groupe.

Les Créances fiscales s'élèvent à 601 206 euros et sont principalement constituées de créance d'IS suite au produit d'impôt de l'intégration fiscale (482 239 €) et de TVA à récupérer.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 23 180 450 euros, sont pour l'essentiel constituées des avances sur comptes courants consenties aux filiales pour financer les centrales et leurs activités.

1.5 CAPITAL

Le capital social de 30 211 368 euros est composé de 198 759 actions de 152 euros chacune, actions détenues intégralement par RWE INNOGY GMBH.

1.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques financiers est constatée pour les filiales dont la situation nette est négative.

Au 31 décembre 2019, la provision s'élève à 761 098 euros.

Une provision pour autres risques a été comptabilisée sur l'exercice à hauteur de 360 000 euros.

1.7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent les soldes créditeurs des comptes courants des filiales pour un montant total de 3 941 010 euros.

Commentaires du Bilan

1.8 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 353 366 euros au 31/12/2019, dont 54 640 euros de factures à recevoir.

1.9 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le poste s'élève à 723 827 euros et correspond principalement à des redevances à payer.

Commentaires du Compte de Résultat

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant total de 1 770 183 euros au titre de 2019.

La production électrique s'élève à 1 544 241 euros, soit en hausse de 102% par rapport à 2018.

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre, permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année. Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 148 315 euros au 31/12/2019.

Les charges externes ont diminué de 4%, mais les dotations aux amortissements et provisions ont nettement augmenté.

2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2019 est déficitaire de - 514 582 euros.

Le résultat enregistré sur les filiales est déficitaire, le montant des dividendes distribués et des reprises et dotations sur les filiales s'établissant cette année à - 529 840 €.

2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 871 637 euros, suite à l'encaissement d'un remboursement d'assurance.

2.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Energies France a constitué un groupe d'intégration fiscale à partir du 1er janvier 1999. Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

Au titre de 2019, Energies France a enregistré un produit d'impôt de 417 149 euros au titre de ses filiales.

Autres Informations

3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés. L'ensemble constitué par Energie France et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs deux des trois seuils suivants:

- Total Bilan: 15 M€
- Montant net du chiffre d'affaires: 30M€
- Nombre moyen de salariés permanents: 250

La société réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

- Compte courant débiteur = 23 002 649 €
- Compte courant créditeur = 3 941 010 €
- Produits financiers = 28 626 €
- Charges financières = 13 368 €
- Créances Clients = 257 837 €
- Refacturations de frais de fonctionnement = 225 943 €
- Dividendes = 614 623 €
- Autres achats et charges externes = 229 200 €

3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante ans renouvelable pour une période de trente ans. Si l'autorisation n'est pas renouvelée la société serait tenue de rétablir la libre circulation des eaux. La société s'est placée dans une hypothèse de renouvellement de son autorisation.

3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes, le 24 juin 2020, que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

L'entreprise ne s'attend pas un impact significatif de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 en raison de son activité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 257			12 257
Immobilisations incorporelles	12 257			12 257
- Terrains	26 651			26 651
- Constructions sur sol propre	189 261			189 261
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 960 977	627 291	1 218 851	22 369 418
- Installations générales, agencements aménagements divers	219 297			219 297
- Matériel de transport	6 234			6 234
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 233			11 233
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	155 131	772 523	155 131	772 523
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	23 568 785	1 399 814	1 373 981	23 594 617
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20 325 071			20 325 071
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17			17
Immobilisations financières	20 325 088			20 325 088
ACTIF IMMOBILISE	43 906 129	1 399 814	1 373 981	43 931 962

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		1 399 814		1 399 814
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		1 399 814		1 399 814
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>		155 131		155 131
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		1 218 851		1 218 851
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		1 373 981		1 373 981

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CENTR.HYDROEL.OUSSAT 75001 PARIS 01	867 000	32 311	100,00	42 079
SAS ENERGIES VAR 1 75001 PARIS 01	825 000	-831 783	100,00	-851 443
SAS ILE DE FRANCE 75001 PARIS	1 760 160	980 399	100,00	790 390
SAS ENERGIES CHARENTUS 75001 PARIS 01	888 000	2 236 827	100,00	298 976
SASU ENERGIES MAINTENANCE 75001 PARIS 01	146 217	22 071	100,00	6 780
SAS ENERGIES VAR 3 75001 PARIS 01	2 002 980	-2 757 295	100,00	-397 054
SAS ENERGIES SAINT REMY 75001 PARIS 01	504 000	278 069	100,00	225 006
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	20 325 071	7 070 482			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 627			9 627
Immobilisations incorporelles	9 627			9 627
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	137 100	4 930		142 030
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 904 150	817 007	1 218 851	16 502 306
- Installations générales, agencements aménagements divers	190 027	3 005		193 032
- Matériel de transport	6 234			6 234
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 935	297		11 233
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 248 446	825 240	1 218 851	16 854 835
ACTIF IMMOBILISE	17 258 073	825 240	1 218 851	16 864 462

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 109 479 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	17		17
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	327 629	327 629	
<i>Autres</i>	23 781 656	23 781 656	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	177	177	
Total	24 109 479	24 109 462	17
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	9 736
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	177 801
Total	187 537

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 211 368,00 Euros décomposé en 198 759 titres d'une valeur nominale de 152,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	198 759	152,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	198 759	152,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-1 813 425
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	371 924
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-1 441 500
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-1 441 500
Total des affectations	-1 441 500

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	30 211 368				30 211 368
Primes d'émission	475 000				475 000
Réserve légale	821 883				821 883
Réserves réglementées	62 586				62 586
Report à Nouveau	-1 813 425	-1 441 500	-1 441 500	-1 813 425	-1 441 500
Résultat de l'exercice	371 924	-371 924	922 519	371 924	922 519
Total Capitaux Propres	30 129 337	-1 813 425	-518 981	-1 441 500	31 051 856

Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i> <i>Garanties données aux clients</i> <i>Pertes sur marchés à terme</i> <i>Amendes et pénalités</i> <i>Pertes de change</i> <i>Pensions et obligations similaires</i> <i>Pour impôts</i> <i>Renouvellement des immobilisations</i> <i>Gros entretien et grandes révisions</i> <i>Charges sociales et fiscales</i> <i>sur congés à payer</i> <i>Autres provisions pour risques</i> <i>et charges</i>	357 262	763 837			1 121 098
Total	357 262	763 837			1 121 098
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		360 000			
<i>Financières</i>		403 837			
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 746 789 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	353 366	353 366		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	723 827	723 827		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	464 082	464 082		
<i>Autres dettes (**)</i>	4 205 514	4 205 514		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	5 746 789	5 746 789		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	54 640
<i>FRS IMMO. FACT. NON PARVENUES</i>	464 082
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	624 970
Total	1 143 692

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. AVANCE	177		
Total	177		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
<i>PRODUCTION ELECTRICITE</i>	<i>1 544 241</i>
<i>REFACTORATIONS</i>	<i>225 943</i>
TOTAL	1 770 183

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 409 315 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i>	
<i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Liés aux plus-values à réintégrer</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i>	
<i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i>	1 368 757
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 368 757
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	409 315
<i>Base = (A - B - C - D)</i>	
<i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà</i>	

ENERGIES FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 30.211.368 euros
Siège social : 5, rue de Castiglione - 75001 PARIS
331 171 892 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le 18 septembre à 12h30, dans les locaux de la société RWE Generation Hydro GmbH à Essen (Allemagne) RWE Platz 3, 45141,

- La société RWE Generation Hydro GmbH, société de droit allemand dont le siège est à Essen (Allemagne) RWE Platz 3, 45141, immatriculée sous le numéro HRB 30550 (Essen),

Représentée par Madame Sandra Silva-Riaño et Monsieur Jörg Schumann

Associé unique de la société ENERGIES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 30.211.368 euros, divisé en 198.759 actions de 152 euros chacune, dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 331 171 892

Après avoir constaté que le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ approbation des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- ⇒ affectation du résultat ;
- ⇒ examen et approbation des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- ⇒ nomination d'un nouveau Président de la Société ;
- ⇒ nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société ;
- ⇒ pouvoir pour les formalités.

Au vu des documents suivants mis à sa disposition par le Président,

- 1°) les statuts de la société ;
- 2°) la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- 3°) le rapport établi par le Directeur Général ;
- 4°) le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2019 ;
- 5°) le rapport du commissaire aux comptes ;
- 6°) le projet de décisions soumises à l'Associé Unique.

L'Associé Unique adopte alors successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels afférents audit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte de ce que la Société a exposé des dépenses ou charges non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, pour un montant de 2.065 € et approuve ledit montant de charges et dépenses non déductibles.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 922.518,94 euros, en totalité au compte de report à nouveau dont le solde négatif sera ainsi ramené à un montant débiteur de 518.981,24 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende n'a été distribué.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, en application de l'article L.227-10 du Code de commerce, prend acte qu'au cours de l'exercice 2019, aucune convention nouvelle relevant de l'application des dispositions dudit article n'est intervenue.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la cessation des fonctions de la société INNOGY SE comme Président de la Société par suite de son absorption par voie de fusion, décide de nommer à compter de ce jour en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée :

- La société RWE GENERATION HYDRO GMBH, société de droit allemand ayant son siège à Essen (Allemagne) RWE Platz 3, 45141, immatriculée sous le numéro HRB 30550 (Essen),

Conformément aux dispositions des statuts de la Société, la société RWE GENERATION HYDRO GMBH est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi ou par les statuts aux associés ou à l'associé unique.

L'Associé Unique décide que la société RWE GENERATION HYDRO GMBH ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président de la Société. Elle aura néanmoins droit, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans l'exercice de ses fonctions de Président.

La société RWE GENERATION HYDRO GMBH représentée par Madame Sandra Silva-Riaño et Monsieur Jörg Schumann, déclare accepter les fonctions de Président et confirme en tant que de besoin qu'aucune incompatibilité ou interdiction ne s'oppose à cette nomination.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la démission par Monsieur Wolfgang Neunheuser de ses fonctions de Directeur Général de la Société, décide de nommer à compter de ce jour en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée :

- Madame Ilka Weich, de nationalité allemande, née le 12 mai 1985 à Datteln (Allemagne), demeurant Reitzensteinstrasse 5, 45657 Recklinghausen (Allemagne)

Conformément aux dispositions des statuts de la Société, Madame Ilka Weich disposera des mêmes pouvoirs que le Président et sera, à ce titre, investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi ou par les statuts aux associés ou à l'associé unique.

L'Associé Unique décide que Madame Ilka Weich ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur général de la Société. Elle aura néanmoins droit, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans l'exercice de ses fonctions de Directeur Général.

Madame Ilka Weich a déclaré par avance accepter les fonctions de Président et confirmé en tant que de besoin qu'aucune incompatibilité ou interdiction ne s'oppose à cette nomination.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



Pour RWE Generation Hydro GmbH
Associé Unique

représentée par Madame Sandra Silva-Riaño et Monsieur Jörg Schumann



ENERGIES FRANCE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'attention de l'Associé unique de la société,
ENERGIES FRANCE SAS
5, rue de Castiglione
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES FRANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 07 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 07 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Ulrich Maier

2020.09.22

18:49:34

+02'00'

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	9 627	9 627		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	2 630	2 630		
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	26 651		26 651	26 651
<i>Constructions</i>	189 261	142 030	47 232	52 162
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	22 369 418	16 502 306	5 867 112	6 056 828
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	236 764	210 499	26 266	29 568
<i>Immob. en cours / Avances & acompte</i>	772 523		772 523	155 131
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	20 325 071	13 254 589	7 070 482	7 811 108
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	17		17	17
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	43 931 962	30 121 680	13 810 281	14 131 464
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	4 818	4 818		
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	327 629		327 629	515 748
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	482 239		482 239	225 239
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	118 967		118 967	43 209
<i>Autres créances</i>	23 180 450		23 180 450	18 282 555
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>	177		177	118
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 114 280	4 818	24 109 462	19 066 869
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	68 046 242	30 126 498	37 919 744	33 198 333

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	30 211 368	30 211 368
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	475 000	475 000
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	821 883	821 883
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	62 586	62 586
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-1 441 500	-1 813 425
Résultat de l'exercice	922 519	371 924
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 051 856	30 129 337
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>	1 121 098	357 262
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 121 098	357 262
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	3 941 010	1 715 441
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	353 366	73 306
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	98 857	37 783
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	624 970	608 204
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	723 827	645 987
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	464 082	12 496
<i>Autres dettes</i>	264 504	264 504
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	5 746 789	2 711 734
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	37 919 744	33 198 333

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	1 770 183	1 009 684
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Autres produits</i>	751	1 216
Total	1 770 934	1 010 900
CONSOMMATION M/SES & MAT		
<i>Achats de marchandises</i>	194 886	179 322
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>		
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		
<i>Autres achats & charges externes</i>	364 084	380 197
Total	558 970	559 519
VALEUR AJOUTEE	1 211 964	451 381
CHARGES		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	215 989	200 185
<i>Salaires et Traitements</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	847 661	472 054
<i>Autres charges</i>		
Total	1 063 649	672 239
RESULTAT D'EXPLOITATION	148 315	-220 858
<i>Produits financiers</i>	867 544	1 268 084
<i>Charges financières</i>	1 382 126	992 182
Résultat financier	-514 582	275 902
<i>Opérations en commun</i>		
RESULTAT COURANT	-366 267	55 044
<i>Produits exceptionnels</i>	1 209 216	251 545
<i>Charges exceptionnelles</i>	337 579	96 314
Résultat exceptionnel	871 637	155 232
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-417 149	-161 649
RESULTAT DE L'EXERCICE	922 519	371 924

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ENERGIES FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 37 919 744 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 922 519 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/08/2020 par le Directeur Général.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES FRANCE a pour objet la construction et l'exploitation de centrales hydroélectriques et d'éoliennes, ainsi que l'octroi de garanties aux établissements bancaires.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis sur 1 an.

- Logiciels 1 an
- Autres Immobilisations incorporelles 1 an

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES

Jusqu'au 31/12/97, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Le calcul des amortissements est conforme aux dispositions comptables et fiscales généralement admises.

Ceux-ci ont été calculés selon le mode linéaire, soit :

- Installations complexes spécialisées 20 ans
- Génie civil durée résiduelle du contrat
- Agencements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 ans

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la quote-part des capitaux propres de la filiale est inférieure à la valeur comptable des titres, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

Dans le cas d'une situation nette négative, une provision pour risques financiers est constatée.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 1er janvier 2018.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Commentaires du Bilan

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations (cartes, modem ...) totalement amortis ou provisionnés.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2019 pour un montant total de 1 399 814 euros.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Conformément au principe défini précédemment, la valeur des participations inscrites au bilan a été analysée au 31/12/2019.

Le montant des provisions figurant dans le tableau joint de filiales et participations intègre les provisions pour dépréciation des titres et les provisions pour risques constatées.

1.3 STOCK

Le stock de pièces de rechange est déprécié à 100% pour obsolescence.

1.4 CREANCES

Les Créances Clients s'élèvent à 327 629 euros au 31/12/2019. Elles sont constituées de créances SOLVAY, EDF et de refacturations de frais de fonctionnement aux différentes filiales du groupe.

Les Créances fiscales s'élèvent à 601 206 euros et sont principalement constituées de créance d'IS suite au produit d'impôt de l'intégration fiscale (482 239 €) et de TVA à récupérer.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 23 180 450 euros, sont pour l'essentiel constituées des avances sur comptes courants consenties aux filiales pour financer les centrales et leurs activités.

1.5 CAPITAL

Le capital social de 30 211 368 euros est composé de 198 759 actions de 152 euros chacune, actions détenues intégralement par RWE INNOGY GMBH.

1.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques financiers est constatée pour les filiales dont la situation nette est négative.

Au 31 décembre 2019, la provision s'élève à 761 098 euros.

Une provision pour autres risques a été comptabilisée sur l'exercice à hauteur de 360 000 euros.

1.7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent les soldes créditeurs des comptes courants des filiales pour un montant total de 3 941 010 euros.

Commentaires du Bilan

1.8 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 353 366 euros au 31/12/2019, dont 54 640 euros de factures à recevoir.

1.9 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le poste s'élève à 723 827 euros et correspond principalement à des redevances à payer.

Commentaires du Compte de Résultat

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant total de 1 770 183 euros au titre de 2019.

La production électrique s'élève à 1 544 241 euros, soit en hausse de 102% par rapport à 2018.

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre, permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année. Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 148 315 euros au 31/12/2019.

Les charges externes ont diminué de 4%, mais les dotations aux amortissements et provisions ont nettement augmenté.

2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2019 est déficitaire de - 514 582 euros.

Le résultat enregistré sur les filiales est déficitaire, le montant des dividendes distribués et des reprises et dotations sur les filiales s'établissant cette année à - 529 840 €.

2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 871 637 euros, suite à l'encaissement d'un remboursement d'assurance.

2.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Energies France a constitué un groupe d'intégration fiscale à partir du 1er janvier 1999. Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

Au titre de 2019, Energies France a enregistré un produit d'impôt de 417 149 euros au titre de ses filiales.

Autres Informations

3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés. L'ensemble constitué par Energie France et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs deux des trois seuils suivants:

- Total Bilan: 15 M€
- Montant net du chiffre d'affaires: 30M€
- Nombre moyen de salariés permanents: 250

La société réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

- Compte courant débiteur = 23 002 649 €
- Compte courant créditeur = 3 941 010 €
- Produits financiers = 28 626 €
- Charges financières = 13 368 €
- Créances Clients = 257 837 €
- Refacturations de frais de fonctionnement = 225 943 €
- Dividendes = 614 623 €
- Autres achats et charges externes = 229 200 €

3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante ans renouvelable pour une période de trente ans. Si l'autorisation n'est pas renouvelée la société serait tenue de rétablir la libre circulation des eaux. La société s'est placée dans une hypothèse de renouvellement de son autorisation.

3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes, le 24 juin 2020, que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

L'entreprise ne s'attend pas un impact significatif de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 en raison de son activité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 257			12 257
Immobilisations incorporelles	12 257			12 257
- Terrains	26 651			26 651
- Constructions sur sol propre	189 261			189 261
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 960 977	627 291	1 218 851	22 369 418
- Installations générales, agencements aménagements divers	219 297			219 297
- Matériel de transport	6 234			6 234
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 233			11 233
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	155 131	772 523	155 131	772 523
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	23 568 785	1 399 814	1 373 981	23 594 617
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20 325 071			20 325 071
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17			17
Immobilisations financières	20 325 088			20 325 088
ACTIF IMMOBILISE	43 906 129	1 399 814	1 373 981	43 931 962

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		1 399 814		1 399 814
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		1 399 814		1 399 814
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>		155 131		155 131
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		1 218 851		1 218 851
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		1 373 981		1 373 981

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CENTR.HYDROEL.OUSSAT 75001 PARIS 01	867 000	32 311	100,00	42 079
SAS ENERGIES VAR 1 75001 PARIS 01	825 000	-831 783	100,00	-851 443
SAS ILE DE FRANCE 75001 PARIS	1 760 160	980 399	100,00	790 390
SAS ENERGIES CHARENTUS 75001 PARIS 01	888 000	2 236 827	100,00	298 976
SASU ENERGIES MAINTENANCE 75001 PARIS 01	146 217	22 071	100,00	6 780
SAS ENERGIES VAR 3 75001 PARIS 01	2 002 980	-2 757 295	100,00	-397 054
SAS ENERGIES SAINT REMY 75001 PARIS 01	504 000	278 069	100,00	225 006
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	20 325 071	7 070 482			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 627			9 627
Immobilisations incorporelles	9 627			9 627
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	137 100	4 930		142 030
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 904 150	817 007	1 218 851	16 502 306
- Installations générales, agencements aménagements divers	190 027	3 005		193 032
- Matériel de transport	6 234			6 234
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 935	297		11 233
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 248 446	825 240	1 218 851	16 854 835
ACTIF IMMOBILISE	17 258 073	825 240	1 218 851	16 864 462

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 109 479 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	17		17
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	327 629	327 629	
<i>Autres</i>	23 781 656	23 781 656	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	177	177	
Total	24 109 479	24 109 462	17
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	9 736
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	177 801
Total	187 537

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 211 368,00 Euros décomposé en 198 759 titres d'une valeur nominale de 152,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	198 759	152,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	198 759	152,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-1 813 425
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	371 924
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-1 441 500
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-1 441 500
Total des affectations	-1 441 500

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	30 211 368				30 211 368
Primes d'émission	475 000				475 000
Réserve légale	821 883				821 883
Réserves réglementées	62 586				62 586
Report à Nouveau	-1 813 425	-1 441 500	-1 441 500	-1 813 425	-1 441 500
Résultat de l'exercice	371 924	-371 924	922 519	371 924	922 519
Total Capitaux Propres	30 129 337	-1 813 425	-518 981	-1 441 500	31 051 856

Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i> <i>Garanties données aux clients</i> <i>Pertes sur marchés à terme</i> <i>Amendes et pénalités</i> <i>Pertes de change</i> <i>Pensions et obligations similaires</i> <i>Pour impôts</i> <i>Renouvellement des immobilisations</i> <i>Gros entretien et grandes révisions</i> <i>Charges sociales et fiscales</i> <i>sur congés à payer</i> <i>Autres provisions pour risques</i> <i>et charges</i>	357 262	763 837			1 121 098
Total	357 262	763 837			1 121 098
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		360 000			
<i>Financières</i>		403 837			
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 746 789 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	353 366	353 366		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	723 827	723 827		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	464 082	464 082		
<i>Autres dettes (**)</i>	4 205 514	4 205 514		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	5 746 789	5 746 789		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	54 640
<i>FRS IMMO. FACT. NON PARVENUES</i>	464 082
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	624 970
Total	1 143 692

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. AVANCE	177		
Total	177		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
<i>PRODUCTION ELECTRICITE</i>	<i>1 544 241</i>
<i>REFACTORATIONS</i>	<i>225 943</i>
TOTAL	1 770 183

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 409 315 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i>	
<i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Liés aux plus-values à réintégrer</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i>	
<i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i>	1 368 757
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 368 757
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	409 315
<i>Base = (A - B - C - D)</i>	
<i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà</i>	